

Situation catastrophique des emplois en Isère au 1/09/2023

126,8 postes non pourvus tous grades confondus

Ces 26 et 27 juin se sont tenus les réunions informelles sur les projets de mutations. Nous avons eu un condensé de tous les effets néfastes de la loi de transformation de la fonction publique et de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité.

Suite à la disparition des CAPL de mutations, il n'y a plus de transmission des fiches de vœux aux organisations syndicales. De ce fait notre rôle se limite à faire le relai des interrogations des collègues inquiets, à savoir lorsqu'ils n'apparaissent pas au projet (est-ce que ma demande a bien été prise en compte ?) ou lorsqu'ils se sont fait primer (est-ce que les règles ont bien été respectées ? - existence d'une priorité, niveau d'ancienneté...).

Ces réunions sont aussi l'occasion pour la responsable des RH de présenter la situation de l'emploi dans le département et dans chaque service. Et effectivement nous avons pu prendre conscience de la situation inédite et dramatique que connaît notre département en la matière.

- Pour les agents A : c'est de nouveau la chute avec - 9,3 emplois (en tenant compte des temps partiels en renforts actuels)
- pour les agents B :- 77,4 emplois (en tenant compte des temps partiels en renforts actuels) soit presque le double de l'année dernière (- 42,7 emplois)
- pour les agents C : - 40,1 emplois (en tenant compte des temps partiels en renforts actuels) soit un niveau similaire à celui de l'an passé (- 40,7 emplois)

Le déficit organisé par le non remplacement de tous les départs en retraite dans le cadre du NRP n'en finit pas de laminer nos services. Comment remonter le retard du SPFE ? Comment vont fonctionner les trésoreries hospitalières, les SIP, les SIE, les SGC, bref l'ensemble des services ?

Face à cette situation catastrophique, le recours aux emplois contractuels est limité pour faire des économies encore et toujours.

Ainsi la Direction Générale a autorisé à la DDFIP38 à recruter 15 contractuels C avant le 31/12/2023 et 7 contractuels B avec peut-être des autorisations complémentaires en fin d'année.

Au final le NRP c'est :

- une mobilité forcée accrue pouvant aller jusqu'à 50 kms,
- un environnement de travail plombé par les vacances de postes,
- des mutations bloquées par des nécessités de service (comme l'année dernière à la trésorerie amende une mutation à fait l'objet d'un blocage)
- une communication trompeuse vis-à-vis des usagers et des collectivités locales.

Nous avons pleinement pris conscience que notre affectation est départementale. La mutation pour convenance personnelle est de plus en plus limitée par les priorités suites à restructurations ou par les nécessités de service.

Dans un contexte fortement marqué par des années de gel du point d'indice et par une inflation toujours très forte, les salaires et les carrières des agentes et des agents des trois versants de la fonction publique sont dans un état lamentable ! Les agents et les usagers sont sacrifiés sur l'hôtel du tout numérique. La campagne GMBI illustre cette déliquescence de manière criante !

Les remèdes sont connus :

- *mettre en œuvre une réelle politique de recrutement,
- *rattraper la perte de pouvoir d'achat ,
- *stopper le NRP

Il y a urgence !

- urgence à revenir sur les suppressions massives d'emplois,
- urgence à augmenter le point d'indice d'au moins 10 %,
- urgence à retrouver un accueil physique de pleine compétence à proximité des lieux de vie,
- urgence à prendre en compte les véritables besoins,
- urgence à recruter ...

Bref, il y a urgence à ouvrir des négociations !